



## **Vior inc.**

### États financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

*Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints ont été préparés par la direction de Vior inc. et n'ont pas été examinés par les auditeurs*

# Vior inc.

## États consolidés de la situation financière (Non audités, en dollars canadiens)

	Notes	Au 31 mars 2024 \$	Au 30 juin 2023 \$
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	16 976 912	2 214 511
Trésorerie affectée	7	2 480 000	-
Placements	3	1 367 000	1 359 250
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir		9 394	105 901
Taxes de vente à recevoir		30 549	30 770
Comptes débiteurs		75 924	81 315
Actions cotées	4	591 333	818 546
Charges payées d'avance		206 005	30 821
<b>Total actifs courants</b>		<b>21 737 117</b>	<b>4 641 114</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Placement – portion non courante	3	272 500	-
Avances payées pour frais d'exploration		7 850	8 623
Propriétés minérales	5	6 954 143	6 188 494
Actifs au titre de droits d'utilisation		107 945	143 936
<b>Total actifs non courants</b>		<b>7 342 438</b>	<b>6 341 053</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>29 079 555</b>	<b>10 982 167</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer		512 715	239 342
Avances reçues pour travaux d'exploration		33 793	-
Passif lié à la prime sur les actions accréditives		5 193 660	938 100
Prêts	6	-	37 127
Obligation locatives – partie courante		50 308	47 741
Passif lié aux reçus de souscription	7	2 480 000	-
<b>Total passifs courants</b>		<b>8 270 476</b>	<b>1 262 310</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Obligations locatives		68 066	106 125
<b>Total du passif</b>		<b>8 338 542</b>	<b>1 368 435</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	7	51 584 381	40 045 736
Bons de souscription		187 491	112 221
Options d'achat d'actions		586 437	538 150
Surplus d'apport		2 280 455	2 262 388
Déficit		(33 897 751)	(33 344 763)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 741 013</b>	<b>9 613 732</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>29 079 555</b>	<b>10 982 167</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# Vior inc.

## États consolidés du résultat global (Non audités, en dollars canadiens)

	Notes	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
		31 mars		31 mars	
		2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>					
Honoraires facturés à des partenaires		21 791	58 696	69 253	58 696
<b>Charges</b>					
Salaires et avantages sociaux		78 681	96 724	237 818	265 530
Honoraires professionnels et de consultation		72 070	36 630	141 959	124 384
Frais réglementaires		11 286	9 579	42 025	48 930
Frais de bureau et autres		43 631	22 165	67 663	57 813
Communication, conférences et relations avec les investisseurs		30 209	29 070	115 874	100 376
Rémunération à base d'actions		13 765	77 809	55 635	87 474
Recherche de propriétés minérales		-	120	-	4 598
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		11 997	11 997	35 991	35 991
Coût des propriétés minérales abandonnés, dépréciés ou radiés		2 063	536 940	24 448	537 805
		263 702	821 034	721 413	1 262 901
<b>Autres produits (charges)</b>					
Intérêts		31 336	12 959	96 952	34 002
Variation de la juste valeur - actions cotées	4	(36 142)	(53 220)	(382 213)	10 722
Désactualisation - prêts et obligations locatives		(2 212)	(4 333)	(10 131)	(13 434)
		(7 018)	(44 594)	(295 392)	31 290
<b>Résultat net avant impôt sur les bénéfices</b>		(248 929)	(806 932)	(947 552)	(1 172 915)
Recouvrement d'impôt différé		83 128	-	394 564	133 115
<b>Résultat net et global</b>		<b>(165 801)</b>	<b>(806 932)</b>	<b>(552 988)</b>	<b>(1 039 800)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		106 987 617	92 578 011	103 659 453	89 400 230
Résultat de base et dilué par action		(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,01)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# Vior inc.

## États consolidés des variations des capitaux propres (Non audités, en dollars canadiens)

	Notes	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
<b>Solde au 30 juin 2022</b>		82 974 749	\$ 37 495 006	\$ 269 389	\$ 423 842	\$ 2 045 791	\$ (32 196 884)	\$ 8 037 144
Résultat net et global		-	-	-	-	-	(1 039 800)	(1 039 800)
Placement privé		8 722 614	1 090 327	43 613	-	-	-	1 133 940
Placement privé accreditif		8 925 512	2 500 000	-	-	-	-	2 500 000
Moins : prime sur les actions accreditives		-	(1 071 918)	-	-	-	-	(1 071 918)
		8 925 512	1 428 082	-	-	-	-	1 428 082
Acquisition de propriétés minérales		832 142	101 586	-	-	-	-	101 586
Bons de souscription échus		-	-	(199 372)	-	199 372	-	-
Rémunération à base d'actions		-	-	-	105 557	-	-	105 557
Options d'achat d'actions échues		-	-	-	(17 225)	17 225	-	-
Frais d'émission d'actions		-	(68 345)	(1 409)	-	-	-	(69 754)
<b>Solde au 31 mars 2023</b>		<b>101 455 017</b>	<b>40 046 656</b>	<b>112 221</b>	<b>512 174</b>	<b>2 262 388</b>	<b>(33 236 684)</b>	<b>9 696 755</b>

	Notes	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
<b>Solde au 30 juin 2023</b>		101 455 017	\$ 40 045 736	\$ 112 221	\$ 538 150	\$ 2 262 388	\$ (33 344 763)	\$ 9 613 732
Résultat net et global		-	-	-	-	-	(552 988)	(552 988)
Placement privé	7	30 000 000	3 750 000	-	-	-	-	3 750 000
Placement privé accreditif	7	60 869 413	13 434 800	-	-	-	-	13 434 800
Moins : prime sur les actions accreditives		-	(4 650 124)	-	-	-	-	(4 650 124)
		60 869 413	8 784 676	-	-	-	-	8 784 676
Acquisition de propriétés minérales	5	535 714	75 000	-	-	-	-	75 000
Bons de souscription de rémunération échus		-	-	(2 017)	-	2 017	-	-
Bons de souscription courtiers	7	-	-	77 287	-	-	-	77 287
Rémunération à base d'actions		-	-	-	64 337	-	-	64 337
Options d'achat d'actions échues	9	-	-	-	(16 050)	16 050	-	-
Frais d'émission d'actions		-	(1 071 031)	-	-	-	-	(1 071 031)
<b>Solde au 31 mars 2024</b>		<b>192 860 144</b>	<b>51 584 381</b>	<b>187 491</b>	<b>586 437</b>	<b>2 280 455</b>	<b>(33 897 751)</b>	<b>20 741 013</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# Vior inc.

## États consolidés des flux de trésorerie (Non audités, en dollars canadiens)

	<b>Neuf mois terminés les 31 mars</b>	
	<b>2024</b>	<b>2023</b>
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Perte nette	(552 988)	(1 039 800)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation de la juste valeur – actions cotées	382 213	(10 722)
Rémunération à base d'actions	55 635	87 474
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	35 991	35 991
Coût des propriétés minérales abandonnées, dépréciées ou	24 448	537 806
Désactualisation – prêts et obligations locatives	10 131	17 218
Recouvrement d'impôt différé	(394 564)	(133 115)
	(439 134)	(505 148)
Variations des éléments du fonds de roulement		
Taxes de vente à recevoir	221	162 671
Comptes débiteurs	5 391	(575 419)
Charges payées d'avance	(175 184)	(14 400)
Comptes créditeurs et charges à payer	296 173	254 508
Avances reçues pour travaux d'exploration	33 793	-
	160 394	(172 640)
	(278 740)	(677 788)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Prêts remboursés	(40 000)	-
Paiements d'obligations locatives	(42 750)	(46 534)
Placement privé	3 750 000	1 133 940
Placement privé accréditif	13 434 800	2 500 000
Dépôt reçu pour émission d'actions	-	(249 990)
Frais d'émission d'actions	(993 744)	(69 754)
	16 108 306	3 267 662
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Additions aux placements	(539 500)	(259 250)
Encaissements à maturité	259 250	-
Avances payées sur frais d'exploration	773	(77 879)
Acquisition de propriétés minérales et frais d'exploration capitalisés	(974 195)	(834 305)
Paiements sur options de propriétés minérales	90 000	50 000
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	96 507	361 769
	(1 067 165)	(759 665)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	14 762 401	1 830 209
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	2 214 511	1 325 421
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>16 976 912</b>	<b>3 155 630</b>
<b>Informations additionnelles</b>		
<i>Liés aux activités d'investissement :</i>		
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir comptabilisés en réduction des propriétés minérales	-	62 935
Acquisition de propriétés minérales et frais d'exploration inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	34 450	9 808
Acquisition de propriétés minérales par l'émission d'actions	75 000	101 586
Actions cotées reçues pour paiement sur option	155 000	-
Rémunération à base d'actions incluse dans les propriétés minérales	8 702	18 083
Intérêts reçus	51 758	16 335

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

---

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES ET RISQUE DE LIQUIDITÉ

Vior inc. (la « Société ») se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minérales, et est régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec,. L'adresse du siège social de la Société est le 995, rue Wellington, bureau 240, Montréal (Québec), Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO, sur OTCQB sous le symbole VIORF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole VL51.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minérales renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minérales dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens miniers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minérales dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Au 31 mars 2024, la Société a une trésorerie et les équivalents de trésorerie de 16 976 912 \$ et un fonds de roulement de 13 466 641 \$. La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles afin de compléter son appréciation.

Pour poursuivre ses programmes d'évaluation et d'exploration sur ses propriétés et ses activités au-delà du 31 mars 2024, la Société devra périodiquement chercher à obtenir du financement sous forme d'émission de nouveaux instruments de capitaux propres, d'exercices d'options d'achat d'actions, et à rechercher des partenaires pour conclure des ententes d'option sur certaines de ses propriétés minérales, et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (« États Financiers ») ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 mai 2024.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les États Financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (l'« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire. Les États Financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents États Financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées dans l'exercice financier précédent.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

### 3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

Au 31 mars 2024, la trésorerie et équivalents de trésorerie inclus des CPG encaissables dont les intérêts sont payables annuellement, portant intérêt à un taux de 4,90 % et avec des échéances le 17 octobre 2024 et dont la valeur à l'échéance est de 576 950 \$. Les placements sont constitués de CPG, non encaissable avant échéance et dont les intérêts sont payables annuellement. Les placements courants portent intérêt à des taux entre 4,71 % et 5,54 %, avec des échéances entre le 3 avril 2024 et le 28 août 2024 et la valeur à l'échéance est de 1 434 639 \$. Le placement non courant porte intérêt à un taux de 4,81 % avec une échéance du 22 décembre 2025 et la valeur à l'échéance est de 285 607 \$.

Le solde des financements accréditifs non encore dépensé (selon les restrictions imposées par les financements complétés en mars 2023, décembre 2023 et mars 2024) représente 14 701 848 \$ au 31 mars 2024 (inclus dans les soldes mentionnés en en-tête). La Société doit dédier ces fonds à des frais d'exploration de ressources admissibles canadiennes.

### 4. ACTIONS COTÉES

	Neuf mois terminés le 31 mars 2024
	\$
<i>Actions cotées classées à la juste valeur par le biais du résultat net</i>	
Solde au début de la période	818 546
Acquisitions	155 000
Variation de la juste valeur	(382 213)
Solde à la fin de la période	<b>591 333</b>

### 5. PROPRIÉTÉS MINÉRALES

	Parti- cipa- tion indivise	Au 30 juin 2023	Additions nettes	Paiements sur options	Crédits miniers	Dépré- ciation	Au 31 mars 2024
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Québec, Canada</b>							
Belleterre Or	s/o						
Coût d'acquisition		855 846	170 536	-	-	(17 570) <sup>1</sup>	1 008 812
Frais d'exploration		2 543 102	343 593	-	-	-	2 886 695
		3 398 948	514 129	-	-	(17 570)	3 895 507
<b>Belleterre Minéraux</b>							
Critiques	100						
Coût d'acquisition		42 309	14 388	-	-	-	56 697
Frais d'exploration		210 578	383 861	-	-	-	594 439
		252 887	398 249	-	-	-	651 136
<b>Big Island Lake</b>							
	100						
Coût d'acquisition		7 547	4 404	-	-	-	11 951
Frais d'exploration		16 812	1 901	-	-	-	18 713
		24 359	6 305	-	-	-	30 664

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

	Partici- pation indivise	Au 30 juin 2023	Additions nettes	Paiements sur options	Crédits miniers	Dépré- ciation	Au 31 mars 2024
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Foothills	100						
Coût d'acquisition		42 414	10 817	(46 353)	-	(6 878) <sup>1</sup>	-
Frais d'exploration		265 898	40 692	(68 647)	-	-	237 943
		308 312	51 509	(115 000)	-	(6 878)	237 943
Ligneris	100						
Coût d'acquisition		298 173	14 433	-	-	-	312 606
Frais d'exploration		386 820	10 365	-	-	-	397 185
		684 993	24 798	-	-	-	709 791
Mosseau	100						
Coût d'acquisition		308 719	2 016	(130 000)	-	-	180 735
Frais d'exploration		520 959	11 111	-	-	-	532 070
		829 678	13 127	(130 000)	-	-	712 805
Skyfall	100						
Coût d'acquisition		76 353	-	-	-	-	76 353
Frais d'exploration		530 701	-	-	-	-	530 701
		607 054	-	-	-	-	607 054
VeZZa-Noyard	100						
Coût d'acquisition		2 767	763	-	-	-	3 530
Frais d'exploration		78 324	858	-	-	-	79 182
		81 091	1 621	-	-	-	82 712
Autres	100						
Coût d'acquisition		1 172	7 412	-	-	-	8 584
Frais d'exploration		-	17 947	-	-	-	17 947
		1 172	25 359	-	-	-	26 531
<b>Canada</b>							
Coût d'acquisition		1 635 300	224 769	(176 353)	-	(24 448)	1 659 268
Frais d'exploration		4 553 194	810 328	(68 647)	-	-	5 294 875
<b>Total – Canada</b>		<b>6 188 494</b>	<b>1 035 097</b>	<b>(245 000)</b>	<b>-</b>	<b>(24 448)</b>	<b>6 954 143</b>

Notes:

1 - La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés.

## 5.1 Belleterre

### 5.1.1 Convention d'option – propriété Blondeau-Guillet

Le 23 août 2023, la Société a émis 535 714 actions (évaluées à 75 000 \$) afin de satisfaire les termes de la convention d'option avec Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») pour le deuxième anniversaire.



# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

### 5.1.2 Convention d'option – Les Mines J.A.G. Itée (« JAG »)

Le 18 octobre 2023, la Société a signé une entente d'amendement avec JAG qui vise l'extension de la période d'option et les échéances et conditions s'établissent désormais comme suit (modifications en italiques) :

Échéances	Montants		Travaux à réaliser
À la signature de l'entente	Paiement (complété)	15 000 \$	300 000 \$ (complété)
1er juin 2021	Paiement (complété)	60 000 \$	
31 mars 2022	-	-	
1er juin 2022	Paiement (complété)	50 000 \$	1 700 000 \$
31 décembre 2022	Paiement (complété)	50 000 \$	
1er juin 2023	Paiement (complété)	50 000 \$	
31 décembre 2023	Paiement (complété)	75 000 \$	
<i>1er juin 2024</i>	<i>Paiement</i>	<i>50 000 \$</i>	
<i>31 décembre 2024</i>	<i>Paiement</i>	<i>50 000 \$</i>	
<i>31 mars 2025</i>	-	-	
<i>30 juin 2026</i>	Paiement/ou émission d'actions	2 000 000 \$	-
<b>Total:</b>		<b>2 400 000 \$</b>	<b>2 000 000 \$</b>

A compter du 31 mars 2025, la Société devra payer JAG 25 000 \$ non remboursable par trimestre, déductible du dernier paiement de 2 000 000 \$ s'il est effectué.

### 5.2 Foothills

Le 5 février 2024, la Société a signé une entente d'option définitive avec NioBay Metals Inc. (« NioBay ») par laquelle NioBay a l'option d'acquérir une participation indivise de 80 % dans le projet Foothills, sujette à l'obtention de toutes les approbations réglementaires. L'entente prévoit les conditions et le calendrier suivants :

Échéances	Paiements en espèces	Paiements en actions	Travaux minimums à réaliser
Approbation réglementaire	40 000 \$ complété	1 250 000 actions de NioBay (complété et évalués à 75 000 \$)	N/A
31 décembre 2024	40 000 \$	1 250 000 actions de NioBay	400 000 \$ (Ferme)
31 décembre 2025	60 000 \$	150 000 \$ <sup>1</sup> en actions de NioBay, sujet à un minimum de 1 000 000 d'actions de NioBay	1 100 000 \$
31 décembre 2026	60 000 \$	250 000 \$ <sup>1</sup> en action de NioBay, sujet à un minimum de 1 000 000 d'actions de NioBay.	N/A
31 décembre 2027	200 000 \$	500 000 \$ <sup>1</sup> en action de NioBay, sujet à un minimum de 1 000 000 d'actions de NioBay.	2 500 000 \$

Notes:

1 - Les versements seront payables en actions NioBay à un prix par action égal au VWAP de 10 jours, sous réserve d'un prix d'émission minimum de 0,055 \$ par action NioBay.

NioBay a le droit d'accélérer la période d'acquisition de cette participation indivise de 80 % en complétant les dépenses, effectuant des paiements en espèces et les paiements en actions à tout moment avant le 31 décembre 2027. NioBay agira en tant qu'opérateur pendant la période d'option.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

L'entente prévoit qu'une fois que l'intérêt d'une partie dans le projet Foothills et/ou la coentreprise tombe en dessous de 10%, cet intérêt sera transféré à l'autre partie et converti en une redevance NSR de 1,5 % sur les métaux précieux et les métaux de base, et une redevance brute sur les revenus (« GRR ») de 1,5 % sur les substances minérales, autres que les métaux précieux ou les métaux de base, avec une redevance sur le rendement net de fonderie (« NSR ») de 0,5%/0,5% GRR étant collectivement rachetable pour un montant total de 1 500 000 \$.

### 5.3 Mosseau

Le 18 décembre 2023, la Société a signé une entente avec Harvest Gold Corporation (« Harvest ») par laquelle Harvest a l'option, telle qu'amendée en italique, d'acquérir un intérêt indivis de 100 % dans la propriété Mosseau sur une période de 4 ans et demi en remplissant les conditions suivantes :

Échéances	Paiements		Travaux à réaliser <sup>1</sup>	Intérêt gagné par Harvest <sup>3</sup>
	En espèces	En actions		
À l'intérieur de 3 jours ouvrables de l'approbation réglementaire (complété)	50 000 \$	2 000 000 <sup>4</sup>	-	-
Le ou avant le 28 février 2024 (complété)	-	2 000 000 <sup>5</sup>	-	-
Au plus tôt de i) la clôture d'un financement minimum de 500 000 \$ par Harvest; ou (ii) le 30 juin 2024	50 000 \$	-	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2024	100 000 \$	2 000 000	250 000 \$	-
Le ou avant le 31 décembre 2025	100 000 \$	2 000 000	1 250 000 \$	-
Le ou avant le 31 décembre 2026	100 000 \$	2 000 000	-	-
Le ou avant le 31 décembre 2027	100 000 \$	2 000 000	1 500 000 \$	80 % <sup>2</sup>
Si Harvest décide d'acquérir un intérêt de 100 %, le ou avant le 30 juin 2028	1 500 000 \$	-	-	-
<b>Total:</b>	<b>2 000 000 \$</b>	<b>12 000 000</b>	<b>3 000 000 \$</b>	<b>100 %</b>

Notes :

- 1- Les travaux en excédent à l'engagement minimum de travaux annuel seront appliqués aux engagements de travaux des années subséquentes.
- 2 - Assujetti à une redevance NSR de 1 % à la Société, dont 0,5 % est rachetable par Harvest pour 1 000 000 \$ à tout moment après la publication d'une ressource minérale en conformité avec le règlement 43-101.
- 3 - Si Harvest ne lève pas son option de gagner un intérêt de 100 %, soit parce qu'elle ne complète pas le paiement de 1 500 000 \$ (le ou avant le 30 juin 2028), ou en avisant la Société par écrit de son intention avec ladite échéance, Harvest et la Société formeront une coentreprise où Harvest et la Société détiendront un intérêt indivis de 80 % et 20 % respectivement. Par la suite, Harvest et la Société contribueront aux travaux en proportion de leurs intérêts respectifs et si une des parties ne contribue pas sa part des travaux, une clause standard de dilution sera appliquée.
- 4 - Évaluées à 40 000 \$.
- 5 - Évaluées à 40 000 \$.

### 6. PRÊTS

Le 11 janvier 2024, la Société a déboursé 40 000 \$ afin de repayer les prêts accordés en vertu du programme Compte d'urgence pour entreprises canadiennes et a bénéficié des subventions puisque les prêts ont été repayés avant l'échéance du 18 janvier 2024.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

---

### 7. CAPITAL SOCIAL

#### 7.1 Placement privé - 15 décembre 2023

Le 15 décembre 2023, la Société a complété un placement privé composé de 2 069 413 actions ordinaires accréditives émises à un prix de 0,17 \$ chacune pour un produit brut de 351 800 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,125 \$, ainsi la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,045 \$, pour une valeur de 93 124 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives. Les frais d'émission d'actions, incluant les honoraires d'intermédiation de 11 070 \$, totalisent 20 213 \$. Une dirigeante a participé au placement privé accréditif pour un montant de 17 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

#### 7.2 Placement privé - 28 mars 2024

##### 7.2.1 Placement privé par l'entremise de courtiers

Le 28 mars 2024, la Société a complété un placement privé par l'entremise de courtiers en émettant : (i) 30 000 000 unités (« Unité ») au prix de 0,125 \$ par Unité pour un produit brut de 3 750 000 \$; (ii) 19 840 000 reçus de souscription au prix de 0,125 \$ par reçu de souscription pour un produit brut entiercé de 2 480 000 \$; et (iii) 58 800 000 unités accréditives au prix de 0,2225 \$ par unité accréditive pour un produit brut de 13 083 000 \$ avec un initiateur de financements accréditifs par don, pour un produit total de 19 313 000 \$. Le placement privé est assujéti à l'approbation finale de la Bourse.

Chaque Unité et chaque unité accréditive sont composées d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,21 \$ par action sur une période de 24 mois.

Le 28 mars 2024, le cours de clôture des actions à la Bourse étant de 0,145 \$ par action, aucune valeur résiduelle n'a été attribuée au bon de souscription. Néanmoins une valeur résiduelle de 0,0775 \$ a été attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives pour une valeur totale de 4 557 000 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Les courtiers ont reçu une commission en espèce de 735 353 \$ et un total de 3 360 000 bons de souscription courtiers, chacun permet d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,21 \$ par action ordinaire sur une période de 24 mois. La juste valeur des bons de souscription courtiers a été estimée à 77 287 \$ soit 0,023 \$ par bon de souscription courtiers, à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : prix de l'action à la date d'attribution de 0,145 \$, volatilité prévue de 46,29 %, durée prévue de 2 ans, taux d'intérêt sans risque de 3,99 % et aucun dividende par action.

Les frais d'émission d'actions, incluant les bons de souscription courtiers, totalisent 1 207 837 \$, et ont été attribué au prorata du produit brut aux Unités, aux unités accréditives ainsi qu'aux reçus de souscription. La part des frais d'émission d'actions attribuée aux reçus de souscription est différée et incluse dans les charges payées d'avance à l'état de la situation financière. Des administrateurs ont souscrit pour 91 250 \$ d'Unités selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

---

### 7.2.2 Conversion des reçus de souscription

Tous les reçus de souscription ont été acquis par Minière Osisko. Si les conditions de libération d'entiercement sont satisfaites le ou avant le 30 juin 2024, chaque reçu de souscription sera automatiquement converti en Unité. Le produit brut de la vente des reçus de souscription ont été entiercés (« Fonds Entiercés ») et seront libérés seulement après satisfaction des conditions de libération d'entiercement, incluant, autre autre (i) obtention par la Société de l'approbation de ses actionnaires et de la Bourse afin d'autoriser Minière Osisko à devenir un actionnaire dominant (tel que défini par les règles de la Bourse) de la Société lorsque les reçus de souscription seront convertis (ii) signature par la Société et Minière Osisko d'une entente amendée sur les droits de l'investisseur (« IRA Amendée »), et (iii) signature par la Société et Minière Osisko d'une convention d'option de redevances. Si les conditions de libérations d'entiercement ne sont pas satisfaites avant le ou avant le 30 juin 2024, les Fonds Entiercés ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier seront retournés à Minière Osisko et les reçus de souscriptions annulés. La Société tiendra une assemblée extraordinaire de ses actionnaires prévue le 7 juin 2024.

### 7.2.3 Entente sur les droits de l'investisseur

Le 22 mars 2021, la Société et Minière Osisko ont signé une entente sur les droits de l'investisseur (« IRA Originale ») conférant certains droits à Minière Osisko notamment : (i) le droit de désigner un candidat de Minière Osisko au conseil d'administration de la Société (ii) le droit de participer à tous futurs financements par capitaux propres de la Société (tel que défini dans la IRA Originale), (iii) certains autres droits décrits dans la IRA Originale. En tant que condition de libération d'entiercement, la Société et Minière Osisko devront signer une IRA Amendée en vertu de laquelle Minière Osisko aura le droit de désigner un candidat additionnel de Minière Osisko au conseil d'administration de la Société. De plus, il est anticipé que les droits de l'IRA Originale seront maintenus.

### 7.2.4 Convention d'option de redevances

La Société et Minière Osisko ont conclu un accord de modalités exécutoire le 20 mars 2024 accordant à Minière Osisko une option d'acquérir une redevance en échange d'une contrepartie en espèces de 250 000 \$, laquelle option fournira à Minière Osisko une option exclusive, exerçable pendant cinq ans suivant la date d'entrée en vigueur (sous réserve d'accélération dans le cas où la Société publie un rapport d'étape sur les ressources du projet aurifère Belleterre), au prix d'exercice de 5,0 millions \$ en espèces, pour, entre autres, acquérir les droits et privilèges de redevances exclusifs suivants : (i) une redevance NSR de 2,0 % sur le projet aurifère Belleterre (sous réserve d'une limite de 3,0 % sur toutes les redevances) ; et (ii) un droit en faveur de Minière Osisko pour amener la Société à exercer pleinement tous les droits de rachat associés aux redevances existantes sur le projet aurifère Belleterre et par la suite à réoctroyer ou transférer ces redevances à Minière Osisko, avec ce rachat financé par Minière Osisko. Les parties devraient conclure une convention d'option de redevances définitive peu après l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société prévue le 7 juin 2024, qui devrait avoir lieu en même temps que la conversion des reçus de souscription (la « convention d'option de redevances »). La conclusion de cette convention d'option de redevances est assujettie à l'obtention de toutes les approbations réglementaires requises ainsi que l'approbation des actionnaires minoritaires.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

### 8. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription:

	Neuf mois terminés le 31 mars 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$
En circulation à l'ouverture de la période	5 438 893	0,23
Émis lors de placements privés	47 760 300	0,21
Échus	(77 586)	0,29
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>53 121 607</b>	<b>0,21</b>

Au 31 mars 2024, les bons de souscription en circulation sont les suivants:

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 000 000	0,30	14 juin 2024
2 403 807	0,21	22 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
1 957 500	0,21	29 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
44 400 000	0,21	28 mars 2026
3 360 300	0,21	28 mars 2026
<b>53 121 607</b>		

### 9. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le 10 janvier 2024, la Société a octroyé à un administrateur 225 000 options d'achat d'actions (« Option ») ayant un prix d'exercice de 0,135 \$ par action, pouvant être exercées pendant une période de 5 ans et acquises 1/3 du nombre le jour de l'octroi, 1/3 au premier anniversaire de l'octroi et 1/3 au deuxième anniversaire de l'octroi. Ces Options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture précédant l'octroi. La juste valeur des Options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : prix de l'action à la date d'attribution de 0,135 \$, volatilité prévue de 49,7 %, durée prévue des Options de 5 ans, taux d'intérêt sans risque de 3,27 % et aucun dividende par action.

Le 10 janvier 2024, la Société a octroyé à un consultant en marketing digital et relations aux investisseurs 360 000 Options ayant un prix d'exercice de 0,135 \$ par action, pouvant être exercées pendant une période de 5 ans et acquises 25 % chaque trimestre. Le 13 février 2024, d'un commun accord, la Société s'est entendue avec le consultant pour mettre fin au contrat en marketing digital et relations aux investisseurs et a annulé les 360 000 Options sans qu'aucune de celles-ci ne soit gagnée.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des Options:

	Neuf mois terminés le 31 mars 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$
En circulation et exerçables à l'ouverture de la période	7 914 000	0,13
Octroyées	585 000	0,135
Échues	(150 000)	0,20
Renoncées	(360 000)	0,135
<b>En circulation à la fin de la période</b>	<b>7 989 000</b>	<b>0,13</b>
Exerçable à la fin de la période	6 895 666	0,13

Au 31 mars 2024, les Options en circulation et exerçables sont les suivantes :

Nombre d'Options en circulation	Nombre d'Options exerçable	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
475 000	475 000	0,10	15 mai 2024
150 000	150 000	0,11	7 juillet 2024
1 290 000	1 290 000	0,13	25 septembre 2025
194 000	194 000	0,17	5 février 2026
120 000	120 000	0,22	14 avril 2026
325 000	325 000	0,22	19 mai 2026
105 000	105 000	0,19	28 mars 2027
100 000	100 000	0,10	20 juin 2027
1 325 000	1 325 000	0,10	10 octobre 2027
120 000	80 000	0,10	11 octobre 2027
850 000	850 000	0,10	30 octobre 2027
2 710 000	1 806 666	0,145	20 février 2028
225 000	75 000	0,135	10 janvier 2029
<b>7 989 000</b>	<b>6 895 666</b>		

## 10. RECLASSEMENTS

Aux fins de présentation à l'état consolidé des résultats, les frais de déplacements ont été regroupés et reclassés avec le loyer et frais de bureau puis renommé frais de bureau et autres, afin de fournir une information plus pertinente. Les montants comparatifs pour les trois et neuf mois terminés le 31 mars 2023 ont été regroupés et reclassés en conséquence.

# Vior inc.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Trois et neuf mois terminés le 31 mars 2024

(Non audités, en dollars canadiens)

### 11. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

#### 11.1 Propriétés minérales

##### 11.1.1 Belleterre - convention d'option – 9293-0122 Québec inc.

Le 3 février 2021, la Société a signé une convention d'option d'achat avec 9293-0122 Québec inc., pour 9 claims et 2 concessions minières, incluant le site de l'ancienne Mine Belleterre. En date du 29 avril 2024, la Société a complété les paiements requis de 250 000 \$ en vertu de la convention d'option d'achat et acquis les 9 claims. Le 29 avril 2024, la Société a signé une convention définitive d'acquisition qui permet à la Société de compléter l'achat des 2 concessions minières en contrepartie d'un paiement en espèces de 1 million \$.

##### 11.1.2 Mirabelli

Le 19 mai 2024, la Société a reçu de Stria Lithium Inc. un avis de résiliation de l'entente d'option signée le 1er mai 2023 pour le projet Mirabelli.

##### 11.1.3 Skyfall

Le 6 mars 2023, la Société a signé une convention d'option définitive avec SOQUEM (tel qu'amendée en italique), lui accordant un droit d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Skyfall après une période de 2 ans à compter du 1er avril 2023, en remplissant les conditions suivantes:

	Paiements	Dépenses d'exploration
	\$	\$
À la signature – complété	50 000	-
Le ou avant le 31 mars 2023 – complété	-	500 000
Le ou avant le 1 avril 2023 – complété	75 000	-
Le ou avant le 1 avril 2024 – complété	100 000	-
<i>Le ou avant le 30 septembre 2024</i>	-	1 000 000
Le ou avant le 1 avril 2025	125 000	-
<i>Le ou avant le 30 septembre 2025</i>	-	1 000 000
<b>Total</b>	<b>350 000</b>	<b>2 500 000</b>

#### 11.2 Placement privé

À la suite du placement privé du 28 mars 2024, la Société a complété le 18 avril 2024 un placement privé sans courtier par l'émission de 20 160 000 Unités pour un produit brut total de 2 520 000 \$. Des honoraires d'intermédiations de 113 313 \$ ont été payés. Le placement privé est assujéti à l'approbation finale de la Bourse.